



Club fondé en 1969

DEMANDE D'INSCRIPTION A DUREE INDETERMINEE

Joindre 1 photo
passeport avec le
prénom et le nom
du membre

Données personnelles du membre

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____
N° Postal : _____ Lieu : _____
Tél. fixe : _____ Portable : _____
E-mail : _____@_____ Date de naissance : _____

Représentant légal (concerne tous les mineurs)

Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____@_____

A remplir seulement si différent des données personnelles

Rue : _____
N° Postal : _____ Lieu : _____

Discipline choisie

Judo (dès 4 ans)
Ju-Jitsu ados (8-15 ans)
Ju-Jitsu adultes (dès 16 ans)
Autodéfense seniors (dès 50 ans)

Frais d'inscription

Ils s'élèvent à CHF 30.- pour les enfants, les seniors et les adultes.

Cotisations annuelles

Enfants (jusqu'à 16 révolus)	CHF 270.-
Adultes (dès 16 ans révolus)	CHF 360.-
Autodéfense seniors	CHF 270.-

Les cotisations annuelles sont payables au plus tard le 31 mars de chaque année civile. Il existe la possibilité de payer par semestre avec un surcoût de CHF 30.- pour les enfants et les seniors et de CHF40.- pour les adultes.

Choix du rythme de paiement : annuel semestriel

Il est possible en tout temps de demander par e-mail une transformation du rythme de paiement.

Cotisation Fédération Suisse de Judo et Ju-Jitsu

La cotisation annuelle de la Fédération Suisse s'élève à CHF 40.- par membre en dessous de 14 ans et de CHF 70.- dès 14 ans.

Démission & Congé & Rabais famille

Les cotisations sont dues intégralement jusqu'à réception d'une lettre de démission (au plus tard le 30 du mois en cours pour effet au 1^{er} du mois suivant).

Sur demande écrite, le club peut accorder un congé (d'une durée déterminée) avec suspension des cotisations (pour cause d'accident, de maladie ou formation) ceci pour toute période supérieure à un mois. Toute prolongation d'un congé devra être signalée par écrit.

Rabais : le club accorde la gratuité des cotisations au troisième membre (le plus jeune) d'une famille vivant sous le même toit. Les frais d'inscriptions restent par contre dus.

Information pour l'activité de Judo et de Ju-Jitsu

Avez-vous déjà pratiqué du judo ou du ju-jitsu dans un autre club ? Si oui :

Nom du club : _____ N° de licence : _____

Vous devez alors présenter une lettre de sortie mentionnant le grade obtenu.

Assurance

Le Ju-Jitsu Judo Club Compesières est couvert par une assurance responsabilité civile. Toutefois, **chaque pratiquant doit être obligatoirement au bénéfice d'une assurance individuelle contre les accidents**. Il s'entraînera au club et participera aux diverses manifestations sous son entière responsabilité. Le club décline également toute responsabilité pour les objets ou valeurs déposés, oubliés ou volés survenus dans les divers locaux utilisés. Vos enfants sont sous la responsabilité du club dès l'instant où ils entrent dans la salle du dojo, avant ou après (parking, vestiaire,...) ils restent sous votre responsabilité. Si un accident arrive sous notre responsabilité, nous avons l'obligation d'appeler les urgences (no 144) puis le responsable légal.

Remarques

Avec sa signature, le membre ou son représentant légal, reconnaît avoir pris connaissance des conditions de la demande d'inscription, s'engage à respecter le code moral des Arts Martiaux et à régler le montant des cotisations dues. Il autorise le Ju-Jitsu Judo Club Compesières à utiliser son image pour l'illustration éventuelle de ses activités via son site internet (www.ijjcc.ch), sa newsletter ou d'autres supports, sans en faire aucun abus.

Compesières, le :

Signature du membre/représentant légal :

A remplir par le moniteur :

Le mois de essai était le mois de : _____

Nom : _____